

Requalification du centre de la commune

12 juin 2019

Document n° 2.25 – Synthèse de l'atelier participatif du 30 avril et du 1^{er} mai 2019



Table des matières

1. Contexte	3
2. Buts de la démarche participative des études tests	3
3. Déroulement de la démarche participative des études tests.....	4
3.1 Ateliers participatifs et communication.....	4
3.2 Déroulement des ateliers participatifs.....	4
4. Synthèse de l'atelier participatif du 30 avril et du 1 ^{er} mai	5
4.1 Remarques générales.....	5
4.2 Etape 1 : Travail préparatoire.....	5
Forme.....	5
Synthèse	6
4.3 Etape 2 : Travail d'analyse en groupe et notation des principes d'aménagement	13
Forme.....	13
Synthèse	14
5. Conclusion	18

1. Contexte

La commune du Mont-sur-Lausanne a décidé de lancer, sur l'année 2018 et début 2019, une procédure d'études tests demandant à trois équipes spécialisées dans le développement urbain, d'élaborer un concept de requalification du centre, lui offrant une identité forte. Afin d'assurer sa pertinence, elle y a associé la population et les acteurs locaux, dans le cadre d'une démarche participative.

A ce titre, la commune a mis en place dès le printemps 2018 différents événements publics invitant les personnes intéressées à participer au développement et à la requalification du centre de la commune.

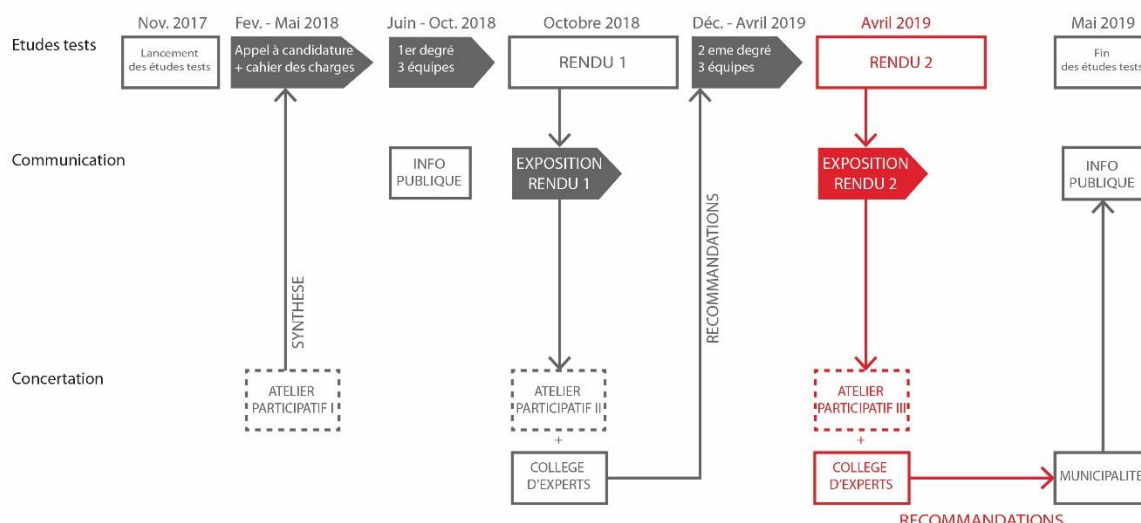


Figure 1 : Organigramme de la procédure des études tests

Le présent document est la synthèse de l'atelier participatif III qui s'est déroulé sur deux soirs à savoir le mardi 30 avril et le mercredi 1^{er} mai 2019. L'atelier participatif III est le dernier atelier de la démarche participative et marque la fin des études tests. Celle-ci a déjà fait l'objet de deux premiers ateliers participatifs qui se sont tenus respectivement en mars 2018 et en novembre 2018. Chaque atelier a fait l'objet de synthèses et de recommandations qui ont alimenté le processus des études tests afin d'aboutir à une image directrice correspondant aux attentes des acteurs locaux mais aussi aux besoins du site et des planifications prévues dans le secteur. Une information publique est prévue pour faire un retour sur l'ensemble de la procédure des études tests.

2. Buts de la démarche participative des études tests

La démarche participative intégrée à la procédure des études tests a pour but d'alimenter les discussions et de compléter les recommandations du collège d'experts, de définir les besoins des différents acteurs liés au site (notamment la population riveraine, les associations de quartier, les professionnels, etc.), de lancer le débat et de fédérer les acteurs autour de la vision finale du projet. Pour ce faire, tout au long de la procédure des études tests, des dialogues avec les différents acteurs sont intégrés.

Les enjeux pour ce troisième atelier sont :

- Pour la commune :
 - Renforcer la communication autour de cette procédure auprès des différents acteurs ;
 - Consulter les usagers du site pour mieux appréhender les qualités et les problématiques du Mont-Centre et ainsi penser une image directrice répondant à l'ensemble des problématiques et attentes ;
 - Confirmer l'intérêt des acteurs pour les propositions d'aménagement faites, le site et la démarche.

- Pour les acteurs du site :
 - S'intégrer dans la réflexion de l'aménagement du secteur Mont-Centre ;
 - Engager un dialogue avec les autorités politiques ;
 - Comprendre et influencer sur les dynamiques de leur environnement direct ;
 - S'approprier, faire vivre et partager un projet coconstruit.

3. Déroulement de la démarche participative des études tests

3.1 Ateliers participatifs et communication

Cette démarche participative a été organisée par le biais de deux soirées d'ateliers d'analyse :

- Le mardi 30 avril
- Le mercredi 1^{er} mai

Les participants aux deux premiers ateliers participatifs et l'ensemble des personnes intéressées à participer à ces soirées étaient invités à s'inscrire par courriel jusqu'au 19 avril 2019. L'information de la procédure d'inscription a été diffusée via le tous-ménage « Les 4 coins du Mont » en plus des communications usuelles (site internet de la commune et pilier public) pour toucher le maximum d'utilisateurs et de riverains. Par ailleurs, un message aux participants des ateliers précédents a été envoyé pour leur rappeler la tenue de l'atelier.

Une exposition des travaux s'est tenue du mardi 23 avril jusqu'au mercredi 8 mai dans le hall d'entrée de l'administration communale. La mise en place de l'exposition a permis aux habitants et aux éventuels participants de la démarche participative de consulter les propositions des équipes.

3.2 Déroulement des ateliers participatifs

Les deux soirs ont au total regroupé 70 participants. Ils ont été invités à travailler en deux étapes :

1. Un travail préparatoire individuel de projection d'usage selon deux scénarios prédéfinis pour chacune des propositions d'aménagement ;
2. Un travail en groupe de discussion, d'analyse et de priorisation des qualités d'aménagement de chacune des propositions.

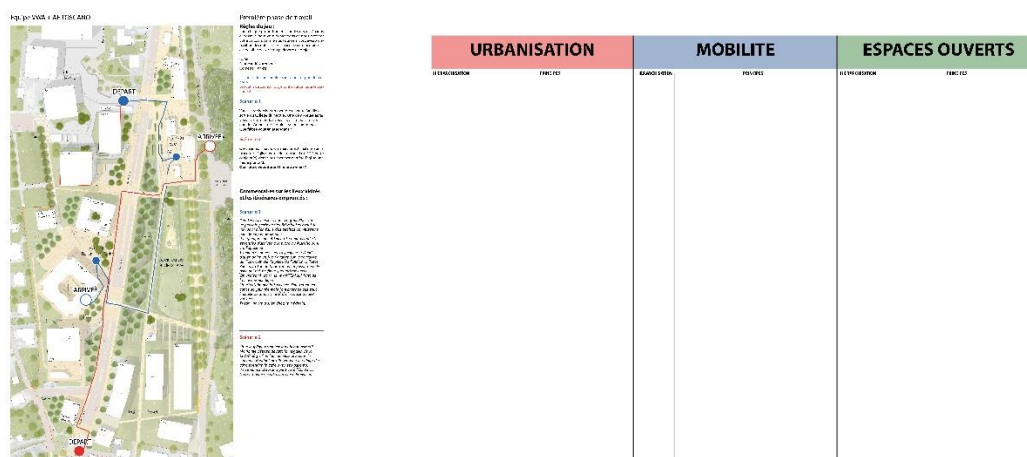


Figure 2 : Documents de travail de l'atelier participatif III

Le présent document est une synthèse de l'ensemble de ce travail réalisé lors des deux soirées.

4. Synthèse de l'atelier participatif du 30 avril et du 1^{er} mai

<u>Nombre de participants :</u>	Environ 70 personnes.
<u>Types de participants :</u>	Usagers du site, habitants de la commune, professionnels intéressés, associations de quartier, conseillers communaux.
<u>Objectifs de la soirée :</u>	Analyser les propositions finales d'aménagement et identifier les principes d'aménagement qui participent à leur qualité, selon trois thématiques (urbanisation, mobilité et espaces ouverts).

4.1 Remarques générales

Les participants ont montré un vif intérêt pour les trois propositions. Ils ont été particulièrement attentifs à la mobilité des piétons et des cyclistes notamment au niveau de la sécurité et de la distinction des itinéraires rapides et lents, aux espaces publics ouverts notamment leurs usages, leurs compositions et leurs identités, à la biodiversité proposée et au programme des affectations dans les différents volumes bâtis.

La synthèse des analyses par équipe et par propositions est le sujet des chapitres suivants.

4.2 Etape 1 : Travail préparatoire

Forme

L'objectif du travail était de s'approprier et d'analyser les 3 propositions d'aménagement en simulant des itinéraires dans le site selon deux scénarios distincts. Les participants avaient à disposition des stylos bleus (scénario 1) et rouges (scénario 2) pour annoter leurs déplacements ainsi que des gommettes bleues et rouges pour préciser les lieux visités sur le trajet. Les scénarios étaient les suivants :

Scénario 1 :

Vous allez chercher un membre de votre famille à la sortie du Collège du Mottier. Une demi-heure après vous avez un rendez-vous chez le médecin avec lui dans le bâtiment de l'administration communale.

Que faites-vous en attendant ?

Scénario 2 :

C'est samedi matin, un marché est installé sur la place de l'église. Vous êtes devant la COOP. Votre conjoint(e) vient vous chercher derrière l'église une heure plus tard.

Que faites-vous durant l'heure à venir ?

Les participants étaient invités à raconter leur parcours en annotant leurs déplacements et les lieux visités. Ils avaient l'occasion d'annoter des commentaires pour expliquer leur itinéraire, les personnes rencontrées, les activités pratiquées, etc.

Le chapitre qui suit est une synthèse de l'ensemble des réponses des participants.

Synthèse

Equipe GEA, Belandscape et Transitec :

Scénario 1 :

Pour le scénario 1, le trajet le plus plébiscité passe par le parc c'est-à-dire la traversée de la route cantonale vers la place du Marché, passage au nord des bâtiments ecclésiastiques, à l'ouest de l'église vers le parc jusqu'à la place de jeu, depuis la place de jeu la diagonale la plus directe vers la route cantonale pour finir par la traversée jusqu'à l'administration communale. De nombreux cheminements ont été notifiés dans le parc. Peu de participants ont choisi de passer du côté ouest de la route cantonale.

Le lieu le plus visité est la place de jeu (33) puis vient ensuite la place du Marché (16). La place au nord de l'administration communale est aussi plébiscitée mais en moindre mesure (12).

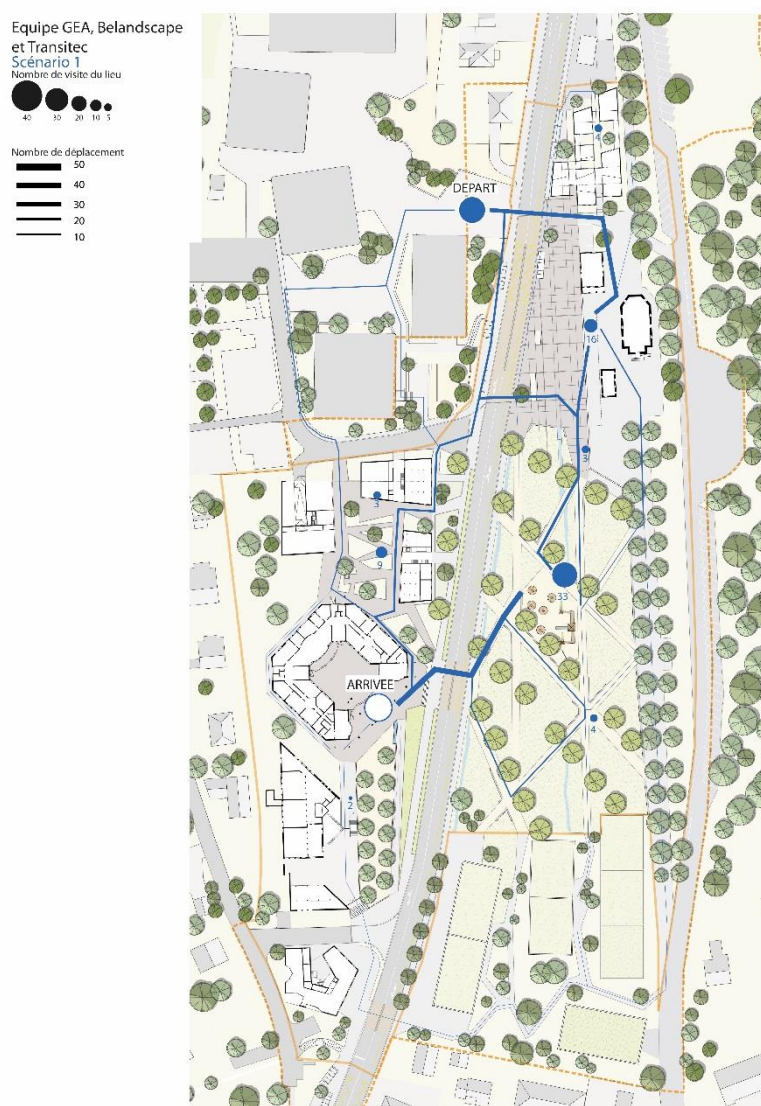


Figure 3 : Equipe GEA, Belandscape et Transitec - Scénario 1

Les participants étaient invités à laisser des commentaires pour expliciter leurs déplacements et lieux visités choisis. En voici un extrait :

« Je pars de l'école pour passer vers l'église et m'arrêter sur la place du marché ou entrer dans l'église puis je me balade en passant par l'allée de l'église et à travers les jardins pour aller au bâtiment de l'administration communale. »

Scénario 2 :

Pour le scénario 2, les itinéraires choisis sont plus diffus dans le site. Toutefois, on peut constater que la majorité des déplacements sont répartis dans le parc. Peu de participants ont jugé pertinent de traverser la route cantonale au niveau de la COOP pour aller vers l'administration communale. En revanche, une partie des participants ont choisi de traverser la route cantonale au niveau de la place du Marché pour se rendre sur la place au nord de l'administration communale. Le point de convergence des itinéraires est la place du Marché et de l'église.

Comme pour le scénario 1, les lieux les plus visités sont la place du Marché (27) et la place de jeu (21). Par ailleurs, la place au nord de l'administration communale est nettement plus visitée (22, cumul de la place et des bâtiments).

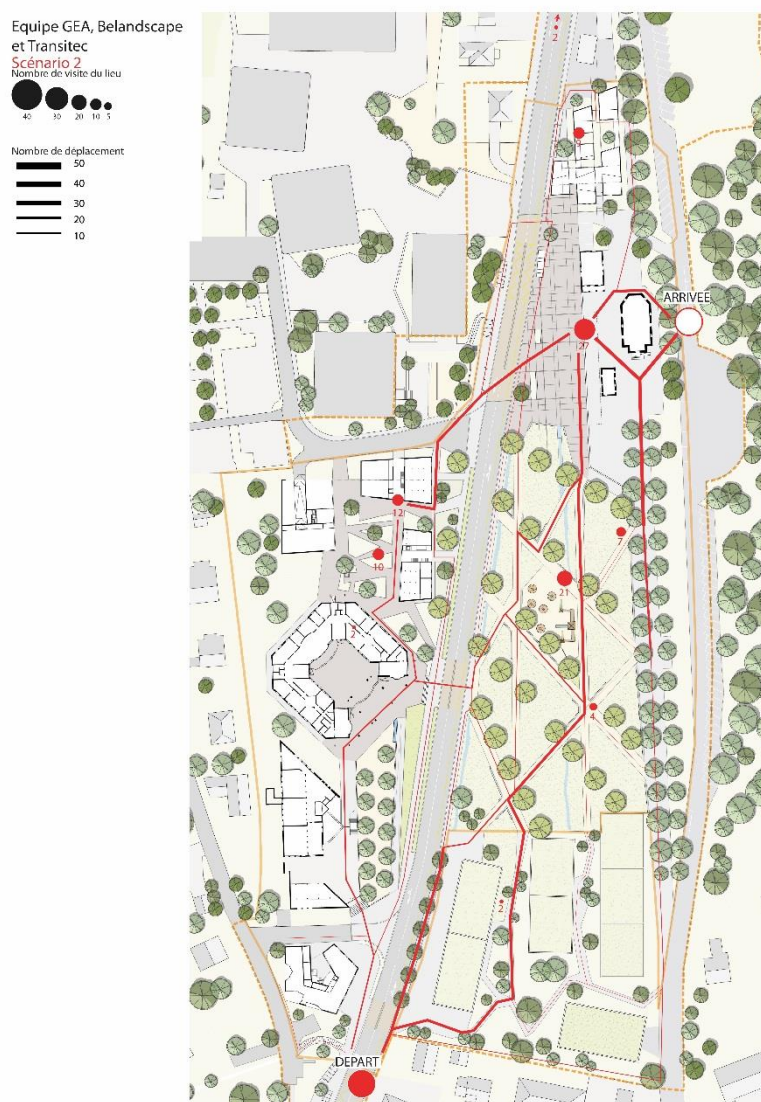


Figure 4 : Equipe GEA, Belandscape et Transitec - Scénario 2

Les participants étaient invités à laisser des commentaires pour expliciter leurs déplacements et lieux visités choisis. En voici un extrait :

« Je me rends à l'administration communale pour une information puis continue, soit pour faire des achats ou boire quelque chose, pour traverser la route et passer vers l'église. »

Equipe Wetering – bonnemaïson – mrs :

Scénario 1 :

Dans le scénario 1, le chemin le plus direct à travers le parc est le plus plébiscité. Celui-ci passe au travers de la place du Marché et longe l'allée des jeux. La traversée pour accéder à l'administration communale se fait en deux points: un au niveau de la traversée piétonne au centre et un au niveau de la bande centrale polyvalente. Le tour de l'étang est très fortement représenté tant dans les déplacements et que dans les lieux visités.

L'allée des jeux (35) est le lieu le plus visité dans ce scénario. L'étang (21), la place du marché (13), la terrasse du tea-room (10), la place de l'église (9), la placette villageoise (8) et les potagers (6) constituent le reste des lieux visités par les participants.

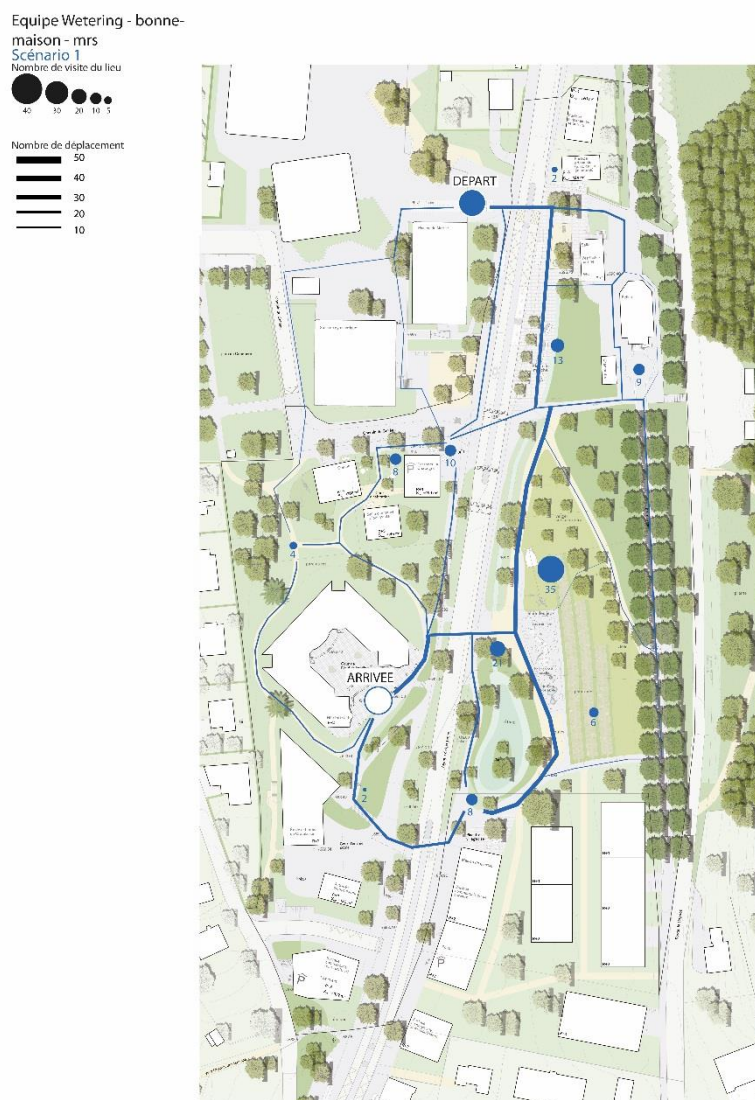


Figure 5 : Equipe Wetering – bonnemaïson – mrs - Scénario 1

Les participants étaient invités à laisser des commentaires pour expliciter leurs déplacements et lieux visités choisis. En voici un extrait :

« Après l'école mon enfant a faim ! Direction La Châtaigne pour un quatre heures. Suite au quatre heures l'enfant souhaite se défouler dans le vergers et l'allée des jeux. On continue à pied et en vélo jusqu'à l'étang. En retard pour le rendez-vous, on traverse la route au plus vite en face de l'administration communale. »

Scénario 2 :

Pour le scénario 2, le chemin le plus direct entre le point de départ et d'arrivée est fortement emprunté par les participants. Celui-ci passe par l'intérieur des bâtiments de Praz-Prévôt, longe l'étang puis l'allée de jeux pour finir à l'église. L'allée de l'église est aussi fortement utilisée. Une minorité de participants choisit de longer la route cantonale du côté ouest, vraisemblablement pour s'arrêter à la terrasse du Tea room La Châtaigne. De nouveau, le tour de l'étang est beaucoup emprunté.

Dans ce scénario, le lieu le plus visité est la place du Marché (28) suivi de près par l'allée des jeux (23) et l'étang (20). Dans ce scénario, les potagers sont également visités de manière conséquente (15) ainsi que la place au nord de l'église (12) et la terrasse du tea room La Châtaigne (10).

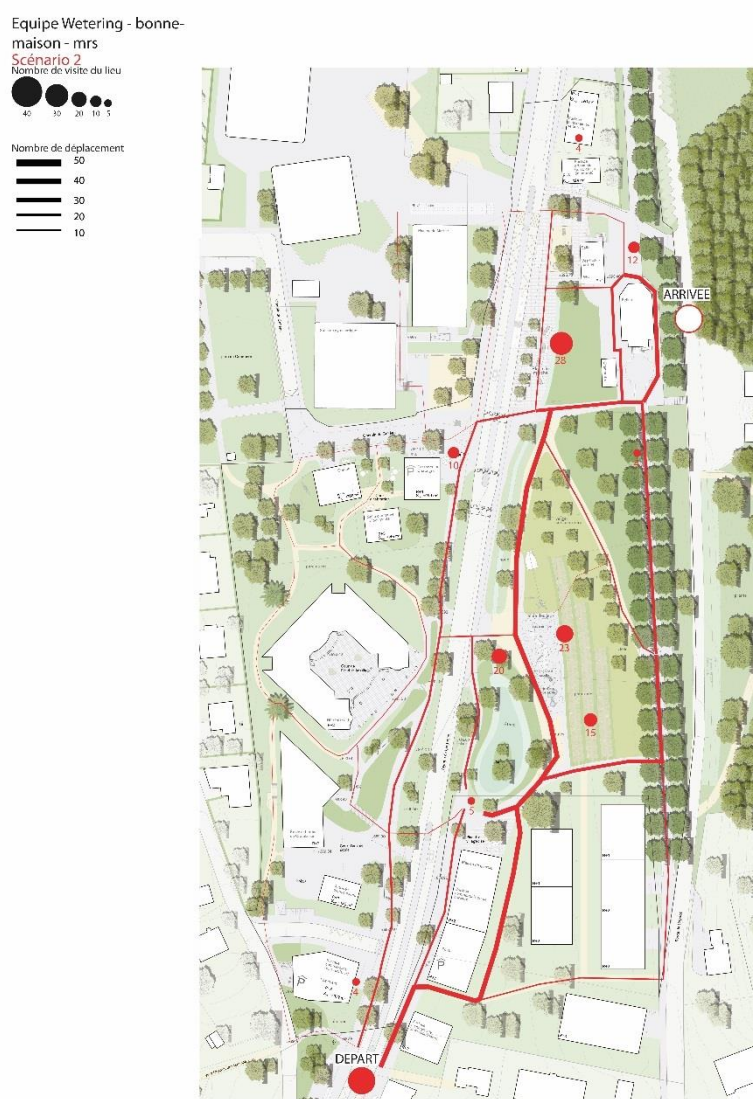


Figure 6 : Equipe Wetering – bonnemaïson – mrs - Scénario 2

Les participants étaient invités à laisser des commentaires pour expliciter leurs déplacements et lieux visités choisis. En voici un extrait :

« Je longe la route cantonale pour me rendre à la commune puis traverse pour voir le petit lac et rester sur la place de jeu avant de prendre l'allée de l'église pour aller à l'arrivée. »

Equipe VWA + AF TOSCANO :

Scénario 1 :

Pour le scénario 1, le chemin le plus direct par le parc est largement plébiscité par les participants. Ils choisissent de traverser la route cantonale au nord du site pour se rendre à la place du Marché puis de se diriger vers le jardin du ciel et de la terre en empruntant le chemin entre le verger permacole et la place de jeu pour finir par traverser la route cantonale au niveau de l'administration communale. Dans une moindre mesure, une minorité de participants ont choisi d'emprunter le trottoir ouest le long de la route cantonale pour se rendre à la place de l'Ancienne Poste.

Le lieu le plus visité est la place de jeu (38) vient ensuite la place du Marché (25) et la place de l'Ancienne Poste (16). Le belvédère est également un espace indiqué par les participants (10).

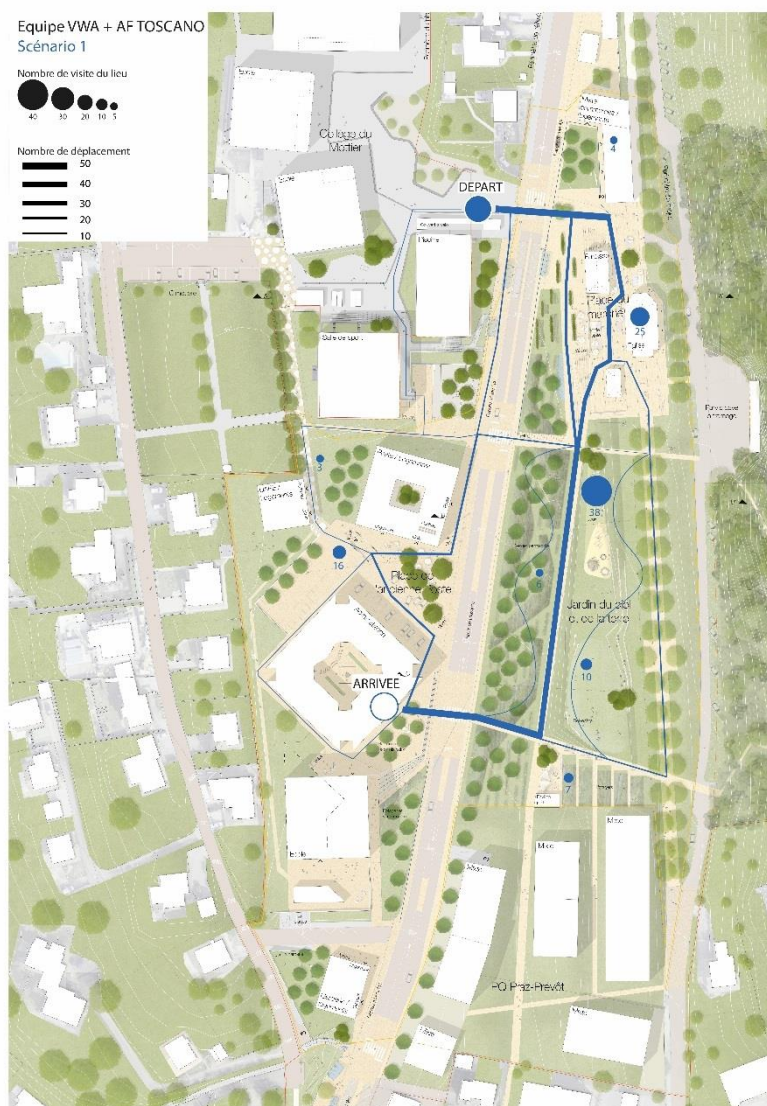


Figure 7: Equipe VWA + AF TOSCANO - Scénario 1

Les participants étaient invités à laisser des commentaires pour expliciter leurs déplacements et lieux visités choisis. En voici un extrait :

« Je passe à la Poste déposer un colis. Je m'arrête à l'administration communale pour déposer mon enveloppe de vote, peut-être... Je vais prendre un peu l'air dans le jardin du ciel et je vais tranquillement jusqu'aux commerces pour y faire une course ; et je me dirige vers l'administration pour le rendez-vous du médecin. Ensuite nous irons boire un café, s'il y a un endroit sympa et chaleureux. »

Scénario 2 :

Pour le scénario 2, les cheminements choisis sont diffus dans le parc jusqu'au niveau de la place du jeu. Ensuite les déplacements sont concentrés au niveau de la place du Marché. Une minorité de participants longe la route cantonale côté ouest en faisant un détour par la place de l'Ancienne Poste pour ensuite traverser au niveau de la piscine.

Ainsi le lieu le plus largement visité est la place du Marché (32). Ensuite les lieux visités sont répartis sur l'ensemble du site avec les potagers (20), la place des jeux (17), la place de l'Ancienne Poste (12) et le bâtiment au nord du site (9).

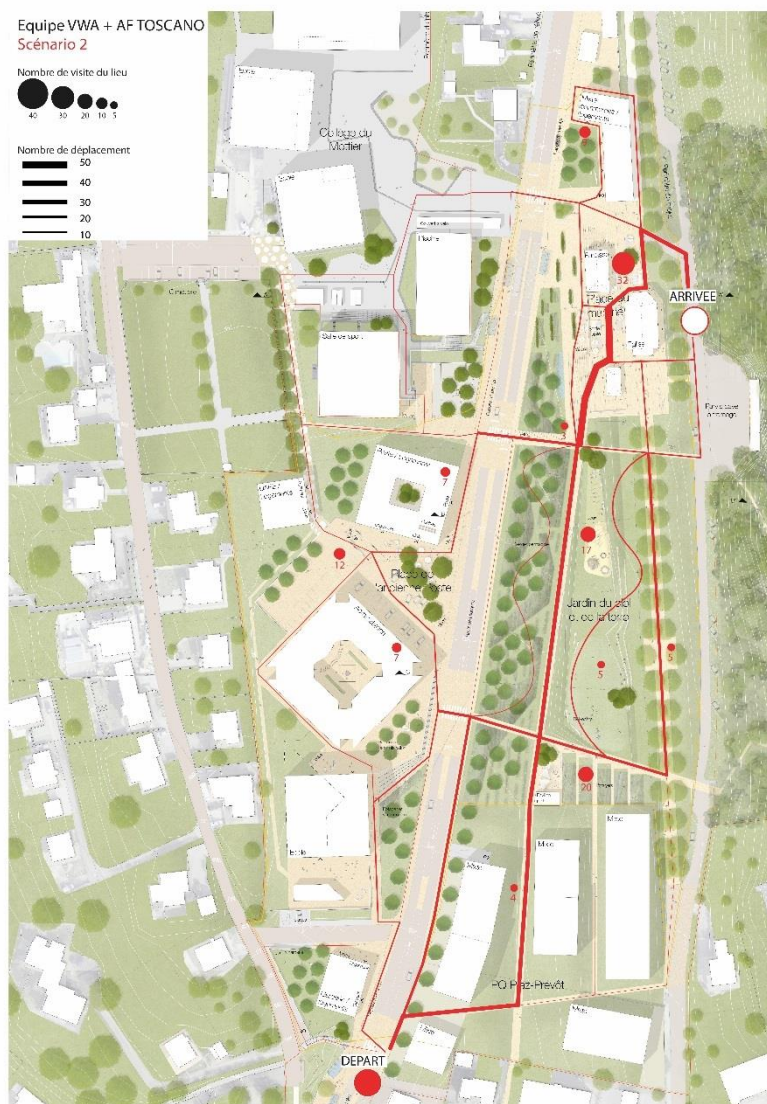


Figure 8: Equipe VWA + AF TOSCANO - Scénario 2

Les participants étaient invités à laisser des commentaires pour expliciter leurs déplacements et lieux visités choisis. En voici quelques extraits :

« Je pars de la COOP pour faire un tour vers les potagers et ensuite vers les ruches. Je me promène un moment dans le parc où un étang est installé, un pont le surplombe et on peut y voir des grenouilles. Les enfants adorent ! Je me dirige ensuite sur la Place du Marché et bois un café sur la terrasse du restaurant. »

« Nous allons au marché si un jour un marché voit le jour un samedi ! Puis comme c'est samedi, on rejoint des amis pour un café et il fait beau... Profitons de faire quelques pas dans le jardin du Ciel et finissons par un arrêt au pavillon. »

Général:

Avec 70 participants sur les deux soirs et 3 projets, chaque lieu visité pouvait au maximum être représenté 210 fois par scénario. Les tableaux ci-dessous résument les lieux les plus visités dans les propositions d'aménagement selon les deux scénarios.

Scénario 1 :

Lieux visités	Nombre de gommettes (X)	Pourcentage %
Place de jeu	(106)	50%
Place du marché	(54)	25%
Etang (Wetering)	(21)	10%
Place de l'Ancienne poste (VWA)	(16)	8%

Figure 9 : Tableau illustrant les lieux les plus visités pour le scénario 1

Pour le scénario 1, pour l'ensemble des propositions la place de jeu a été très largement appréciée avec 50% des participants qui visitent ce lieu. La place du Marché a également été plébiscitée avec 25% des participants. Par ailleurs, il est important de souligner l'étang dans la proposition de l'équipe de Wetering – bonnemaïson – mrs et la place de l'Ancienne poste dans la proposition de l'équipe VWA + AF TOSCANO qui ont attiré de nombreux participants.

Pour les déplacements, l'itinéraire le plus direct à travers le parc a été choisi très majoritairement par les participants. Des légères alternatives apparaissent dans la proposition de Wetering où il est choisi de faire le tour de l'étang et la proposition de VWA où il est dans une moindre mesure préférée de rester sur le côté ouest pour se rendre à la place de l'Ancienne poste.

Scénario 2 :

Lieux visités	Nombre de gommettes (X)	Pourcentage %
Place de jeu	(61)	30%
Place du Marché	(87)	40%
Potager	(35)	17%
Etang (Wetering)	(20)	10%
Place de l'Ancienne poste (VWA)	(12)	6%
Place Nord Administration communale (GEA)	(10)	5%

Figure 10 : Tableau illustrant les lieux les plus visités pour le scénario 2

Pour le scénario 2, pour l'ensemble des propositions la place du Marché a été très fortement plébiscitée avec 40% des participants qui visitent ce lieu ainsi que la place de jeu avec 30% des participants. Par ailleurs, pour les équipes qui proposaient un potager (Wetering et VWA), les participants ont souligné la présence de celui-ci avec 17% (des participants). Comme pour le scénario 1, l'étang dans la proposition de l'équipe de Wetering – bonnemaïson – mrs et la place de l'Ancienne poste dans la proposition de l'équipe VWA + AF TOSCANO ont convaincu de nombreux participants. La place au nord de l'administration communale proposée par l'équipe GEA, Belandscape et Transitac a également été visitée par 5% des participants.

A l'inverse du scénario 1, les déplacements sont plus diffus et répartis dans le périmètre de réflexion selon les propositions d'aménagement. Pour les équipes de Wetering et de VWA, l'itinéraire direct reste la tendance majoritaire mais des itinéraires secondaires distincts apparaissent. La part la plus importante des itinéraires est placée du côté est au niveau du parc. Enfin pour l'équipe GEA aucun itinéraire ne se dégage distinctement. En revanche, on lit le point de convergence de la place du Marché.

4.3 Etape 2 : Travail d'analyse en groupe et notation des principes d'aménagement

Forme

Les participants étaient conviés à choisir la proposition d'aménagement qui leur semblait la plus satisfaisante et sur laquelle ils souhaitaient développer une analyse.

En groupe, l'objectif du travail était d'annoter les principes d'aménagement mis en place dans la proposition qui participent à la qualité de la proposition selon les trois thèmes suivants :

- Urbanisation
- Mobilité
- Espaces ouverts

Un rédacteur a retranscrit les éléments consensuels et partagés par la majorité du groupe sur le poster mis à disposition.

Individuellement et en continuité directe de l'étape 2, chaque participant était invité à apposer une gommette devant les principes qui selon lui étaient les plus importants. Il pouvait apposer plusieurs gommettes si le principe d'aménagement lui paraissait capital.

Synthèse

Equipe GEA, Belandscape et Transitec :

Pour l'urbanisation, les participants regroupés devant la proposition de l'équipe GEA, Belandscape et Transitec ont largement souligné positivement les locaux dans le socle de l'esplanade qui longe la place du Marché (19). Ils imaginent ces espaces dédiés et mis à disposition des acteurs locaux, notamment les jeunes. La dimension importante de la place du Marché est un élément très positif ainsi que l'intégration de la route cantonale dans la place (8). La placette au nord de l'administration est également ressortie positivement car elle apparaît comme un point de rencontre alternatif (13) et un joli espace de commerce notamment avec son parking souterrain et son arborisation (6). Le gabarit modéré des constructions (7) a également été soulevé car il permet une intégration dans le paysage. Le revêtement de la place a été annoté comme un élément positif par les participants. Toutefois, il n'a pas reçu de gommette.

Pour la mobilité, les participants ont souligné l'entrée du parking souterrain (10) car celle-ci est sécurisée et bien pensée. Les liaisons transversales (1), les bandes cyclables (1) et les nombreux parcours piétons (1) sont des principes qui ont été relevés. Toutefois ils n'ont pas été jugés comme prioritaires. Il a été relevé que les tracés en diagonales étaient trop compliqués (6).

Pour les espaces ouverts, la composition et l'image du parc ont été largement plébiscitées notamment car celui-ci constitue un vrai-jardin promenade avec beaucoup de verdure et du mobilier urbain (13). Il a été mentionné les bancs pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. La présence de l'eau à travers la place publique polyvalente en écoulement (8), la préservation de la vue sur le Jura et le lac (4), la place de jeu au centre du parc (3) et le parc aéré grâce aux petits cheminements (3) constituent les autres principes relevés pour les espaces ouverts.

Equipe GEA, Belandscape
et Transitec

Nombre de gommettes

URBANISATION		MOBILITE		ESPACES OUVERTS	
Hiérarchisation	Principes	Hiérarchisation	Principes	Hiérarchisation	Principes
19	> Locaux le long de la place polyvalente dans le socle (à disposition des acteurs locaux par exemple les jeunes, etc.)	10	> Entrée du parking souterrain sécurisée et bien pensée	11	> Un vrai jardin-promenade avec beaucoup de verdure avec du mobilier urbain (exemple des bancs pour les personnes âgées ou à mobilité réduite)
13	> Placette décentralisée, point de rencontre	1	> Liaisons transversales	8	> Présence de l'eau à travers la place publique polyvalente en écoulement
8	> Une vraie place de village avec de grandes dimensions et qui intègre la route	1	> Bandes cyclables	4	> Préservation de la vue sur le Jura et le lac
7	> Construction de plusieurs petits bâtiments (au lieu de grands) allège le paysage	1	> Nombreux parcours piétons	3	> Place de jeu au centre du parc
6	> Placette au nord de l'administration communale constitue un joli espace de commerce avec parking et des arbres qui font de l'ombre		> Places de parc de stationnement centralisées	3	> Parc aéré grâce aux petits cheminements
	> Revêtement pour la place	6	> Tracés en diagonales trop compliqués		
53 gommettes		19 gommettes		31 gommettes	

Figure 11 : Equipe VWA + AF TOSCANO – Etape 2

Equipe Wetering – bonnemaïson – mrs :

Pour l'urbanisation, les participants regroupés devant la proposition de l'équipe Wetering – bonnemaïson – mrs ont souligné les gabarits de petite dimension dans le parc (14) et la bonne organisation des parkings et commerces (11) notamment la répartition homogène des derniers dans le périmètre (6). La proposition d'avoir une maison de quartier (6) est ressortie comme un élément positif. La logique des bâtiments implantés dans le parc, et non pas l'inverse, a été relevée dans les principes. Toutefois, ce principe n'a été que minoritairement appuyé (2).

Pour la mobilité, la quantité et la diversité des itinéraires piétons et cyclistes (6), notamment le fait que ceux-ci se situent à l'écart de la route, ont été plébiscitées. La qualité des itinéraires de mobilité (3) a été de manière générale appréciée notamment les cheminements piétons fluides entre les bâtiments, les transversalités entre les deux côtés de la route (3), la présence de plusieurs parking souterrains dans le périmètre (4) et le bon mélange entre cyclistes et piétons (1).

Pour les espaces ouverts, la présence d'un point d'eau avec l'étang qui est un terrain propice à la biodiversité (27) est ressorti très fortement. La continuité du parc entre les deux parties notamment grâce aux prairies et aux arbres (11) ainsi que le côté végétal avec le verger conservatoire (10) et la place villageoise bien située par rapport à la maison de quartier (7) sont des principes soulignés dans cette proposition.

Les participants ont été très enthousiastes concernant l'accueil visuel de la proposition qui valorise l'identité montaine (27). Ce point a été notifié dans les thèmes urbanisation et espaces ouverts.

Equipe Wetering - bonne-
maison - mrs



URBANISATION		MOBILITE		ESPACES OUVERTS	
Hiérarchisation	Principes	Hiérarchisation	Principes	Hiérarchisation	Principes
14	> Favoriser les petits bâtiments dans le parc	6	> Quantité et diversité des itinéraires piétons et cyclistes notamment à l'écart de la route	27	> Présence d'un point d'eau avec l'étang (biodiversité)
12	> Identité Montaine, accueil visuel agréable	4	> Plusieurs parkings souterrains	15	> Identité Montaine, accueil visuel agréable
11	> Bonne organisation des parkings et commerces	4	> Cheminements piétons fluides entre les bâtiments	11	> Continuité du parc entre les deux parties notamment des prairies et des arbres
6	> Présence d'une Maison de quartier	3	> Bonne mobilité	10	> Côté végétal notamment avec le verger conservatoire
6	> Répartition homogène des commerces dans le périmètre	3	> Transversalités entre les deux côtés de la route	7	> Place villageoise bien située par rapport à la maison de quartier
2	> Bâtiments implantés dans le parc et non pas l'inverse	1	> Bon mélange entre cycliste et piéton (bande cyclable)		
51 gommettes		21 gommettes		70 gommettes	

Figure 12 : Equipe Wetering – bonnemaïson – mrs – Etape 2

Equipe VWA + AF TOSCANO :

Pour l'urbanisation, les participants regroupés devant l'équipe VWA + AF TOSCANO ont plébiscité le socle habité et l'esplanade de la place du Marché avec les commerces (15). Il a été fortement souligné l'harmonie des espaces construits (10) notamment la gestion des gabarits qui ne dépasse pas R+2 (8) et l'identité des volumes. Plus minoritairement, il a été relevé le regroupement des activités similaires dans des mêmes pôles et à l'extérieur de la zone de verdure (5). Il est cité l'exemple du centre médical avec des médecins, pharmacies, physiothérapeutes et autres professions de la santé. Enfin, les participants ont souhaité annoter comme principe positif la programmation d'une garderie dans le centre du périmètre (4) et la position en retrait de la route de la place de l'Ancienne Poste et la présence d'un café (2).

Pour la mobilité, les participants ont été enthousiastes concernant les transversalités entre les deux côtés de la route notamment les 4 zones de traversée proposées et leurs bons agencements (18). La bonne sécurité des piétons notamment la largeur du trottoir à la sortie de la COOP vers le parc a été largement plébiscitée (13). Pour la mobilité douce, le bon réseau vélo (6), le marquage au sol des zones vélos et piétonnes notamment la bande cyclable sur la Route cantonale (10) et la séparation des réseaux piétons et des cyclistes (9)) ont été des principes fortement appréciés et relevés. En ce qui concerne le transport individuel motorisé, il a été souligné la bonne répartition et la quantité des parkings souterrains (2), la réduction de la vitesse sur la route cantonale (3) et la zone de dépose bien située par rapport aux activités proposées (3).

Pour les espaces ouverts, l'enthousiasme des participants s'est porté sur la séparation du parc de la route cantonale par un verger permacole (21). La bonne définition de la place du Marché (15) a été un élément largement plébiscité tout comme la présence des potagers (8) et la qualité spatiale de la place de l'Ancienne poste (8). Pour finir, l'arborisation équilibrée entre les différentes zones est considérée comme un élément positif notamment pour son bon aspect visuel (4).

Les participants ont montré un désaccord concernant la non-présence d'un étang dans le jardin du ciel. En effet, certains participants souhaitaient la présence de celui-ci (14) et d'autre non (16).

Equipe VWA + AF TOSCANO



URBANISATION		MOBILITE		ESPACES OUVERTS	
Hiérarchisation	Principes	Hiérarchisation	Principes	Hiérarchisation	Principes
15	> Socle habité et esplanade de la place du marché avec les commerces	18	> Transversalités entre les deux côtés de la route (4 zones de traversée) et leurs bons agencements	21	> Séparation du parc de la route cantonale par un verger permacole (pas trop haut)
10	> Harmonie des espaces construits (gabarits et identités des volumes)	13	> Bonne sécurité des piétons notamment la largeur du trottoir à la sortie de la COOP vers le parc	16	> Pas d'étang
9	> Bonne convivialité de la zone de la nouvelle Poste	10	> Marquage au sol des zones vélos et piétonnes notamment la bande cyclable sur la Route cantonale	15	> Bonne définition de la place du marché
8	> Gabarits en R+2	9	> Séparation des piétons et des cyclistes	8	> Présence des potagers
	> Regroupement des activités similaires dans des mêmes pôles et à l'extérieur de la zone de verdure (exemple un centre médical avec des médecins, pharmacies, physiothérapeutes et autres professions de santé)	6	> Bon réseau vélo	8	> Qualité spatiale de la place de l'Ancienne poste
4	> Garderie dans le centre du périmètre	3	> Réduction de la vitesse sur la route cantonale	4	> Arborisation équilibrée entre les différentes zones avec un bon aspect visuel
2	> Place de l'Ancienne poste en retrait de la route avec un café	3	> Zone de dépose bien située par rapport aux activités proposées		
		2	> Bonne répartition et quantité des parkings souterrains	14	> Ajouter un étang dans le jardin du ciel
53 gommettes		64 gommettes		86 gommettes	

Figure 13 : Equipe VWA + AF TOSCANO – Etape 2

Général:

Les participants ont mis en avant et plébiscités les principes d'aménagement suivants (communs à deux ou à l'ensemble des propositions) :

- La présence d'un point d'eau,
- Des futurs bâtiments de petits gabarits,
- Une identité montaine forte à travers le bâti et les espaces ouverts,
- Une répartition des commerces dans les rez-de-chaussée qui activent les espaces ouverts,
- Des liaisons transversales entre les deux côtés de la route,
- Des places de parc de stationnement centralisées et souterraines,
- La quantité et la diversité des itinéraires piétons et cyclistes et leurs séparations,
- Un parc vert avec la présence forte d'une arborisation.

Au total (448) gommettes ont été apposées par les participants et sont réparties comme suit :

Pour l'équipe GEA, Belandscape et Transitec, il a été apposé au total (103) gommettes sur le panneau de travail qui se répartissent comme suit : (53) urbanisation, (19) mobilité et (31) espaces ouverts.

Pour l'équipe Wetering – bonnemaïson – mrs, il a été apposé au total (142) gommettes sur le panneau de travail qui se répartissent comme suit : (51) urbanisation, (21) mobilité et (70) espaces ouverts.

Pour l'équipe VWA + AF TOSCANO, il a été apposé au total (203) gommettes sur le panneau de travail qui se répartissent comme suit : (53) urbanisation, (64) mobilité et (86) espaces ouverts.

	URBANISATION	MOBILITE	ESPACESOUVERTS	TOTAL
GEA, Belandscape et Transitec	53	19	31	103
Wetering – bonnemaïson – mrs	51	21	70	142
VWA + AF TOSCANO	53	64	86	203

5. Conclusion

L'atelier participatif III a permis de faire une première analyse des propositions rendues par les équipes pour le 2^{ème} degré. Le Collège d'experts a par la suite confirmé ou infirmé certains éléments positifs pour la population. Les éléments positifs relevés et l'analyse qui en découle, sujet du présent document, serviront de base sur laquelle la Municipalité du Mont-sur-Lausanne s'appuiera pour l'élaboration de la suite des travaux. La Municipalité envisage de travailler sur la base d'une proposition d'aménagement qui sera adaptée dans un premier temps pour intégrer les différentes recommandations du Collège d'experts et de la population puis dans un second temps de lancer les travaux d'affectation et de planification routière. Un découpage en plusieurs secteurs sera probablement nécessaire pour gérer les divers délais et priorités, tout en gardant une ligne directrice à suivre, la proposition d'aménagement retenue.

La Commune du Mont-sur-Lausanne tient à remercier chaleureusement l'ensemble des participants aux trois ateliers participatifs qui ont fait preuve d'une grande disponibilité et de volonté face aux différents « exercices ». L'ensemble des éléments ressortis tout au long de la démarche a su nourrir les réflexions des trois équipes et confirmer les objectifs fixés par la Commune en début de procédure.

La Municipalité souhaite souligner la qualité des réflexions et l'ensemble du travail fourni lors de la procédure des études tests. Les propositions d'aménagement finales des trois équipes proposent des principes d'aménagement pertinents par rapport à la situation actuelle notamment la requalification de la route cantonale et de ses abords, la gestion de la mobilité douce dans le site, les liaisons entre les éléments du site existants et les nouveaux bâtiments, la composition et les usages des espaces ouverts et leur réseau, le rôle économique, social et culturel d'un centre de village, etc.

La population de la Commune du Mont-sur-Lausanne sera conviée à une information publique par la Municipalité qui souhaite faire un retour sur la procédure des études tests, la démarche participative et la vision directrice du futur Mont-centre.